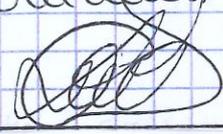


1261 LEPAGE Geraldine 24 chemin de Joubert P61

des Vaches salées (H121 - Bilos)

- Terrain constructible contre posse non constructible - Reste 4 propriétaires inclus en zone constructible
- Régularisation de chemise communale n° 3 qui posse sur mon terrain 

Annexe à l'observation N°61.

Remis au commissaire enquêteur le 27/09/2019.  
Salles, le 27 septembre 2019

Madame LEPAGE Géraldine  
24 chemin du Moulin des Vaches  
33770 SALLES



Remise en mairie

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Mairie de Salles  
4 place de la Mairie  
33770 SALLES

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je viens vers vous afin d'attirer votre attention sur le changement de zonage de ma parcelle cadastre H 121 au 24 chemin du Moulin des Vaches à Bilos initialement classée en zone NB et qui serait classée en zone N par le futur PLU.

Ce changement de zone est totalement , incompréhensible et incohérent .

Le début de la rue est constructible pourquoi ne pas continuer cette rue en constructible au moins jusqu'au ruisseau étant donné qu'après ce sont des parcelles de pins.

Ayant 3 enfants aujourd'hui en age de construire , je ne peux plus leur donner un morceau de terrain pour avoir leur construction à bas coût.

Le chemin communal n° 3 n'est pas regularisé, je suis obligée de passer chez ma voisine pour rentrer chez moi à moins de faire une sortie à côté du ruisseau qui pourrait être dangereux. D'ailleurs lors de l'achat de mon bien, personne ne (ni notaire, ni agence immobilière) m'a prévenu qu'un morceau de terrain ne m'appartenait pas car une clôture avec compteur d'eau et d'électricité y était déjà et y est toujours.

J'espère que vous tiendrez compte de mes observations et que vous maintiendrez ma parcelle H 121 en zone NB et vous envisagerez de régulariser Le chemin communal n° 3.

Je vous en remercie et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à mes biens sincères salutations.

Mme LEPAGE Géraldine

